



DOSSIER DE PRESSE

17 décembre 2020

Budget primitif 2021 :

Un budget sincère, pour garantir les priorités et présenté dans les temps

1. **Malgré une situation budgétaire catastrophique héritée de l'ancienne mandature, les conséquences liées à la Covid-19 et la baisse annoncée de la dotation fiscale de la Nouvelle-Calédonie, le budget primitif proposé pour l'exercice 2021 a été présenté dans les temps.** Il s'inscrit dans la continuité du débat d'orientation budgétaire du 5 novembre dernier et répond aux enjeux fixés par l'exécutif.
2. **Avec ce budget primitif 2021, la province Sud réaffirme sa capacité à investir pour favoriser la relance économique et contribuer ainsi à une croissance souhaitée.** En rationalisant la gestion de ses moyens généraux et humains, l'exécutif de la province Sud s'engage à rétablir les équilibres de la collectivité largement remis en cause par l'ancienne mandature.
3. **La collectivité s'engage à garantir l'évolution de son organisation tout en priorisant l'exercice de ses missions envers ses administrés.** Indépendamment de toute reprise fiscale, la province Sud devra porter ses efforts en engageant une révision de ses actions, néanmoins, elle conserve ses priorités, engagées depuis 2019, notamment concernant la sécurité des administrés, le soutien aux communes, aux initiatives ou encore l'aide aux populations les plus fragiles, la transition écologique ou l'épanouissement de la jeunesse.
4. **L'équilibre du budget primitif 2021 tient compte de l'évolution de la principale ressource qu'est la fiscalité.** Ainsi, ce budget a été bâti moyennant une révision sensible mais responsable du périmètre de fonctionnement en tenant compte de l'absence de compensation adéquate pour certaines des compétences précédemment confiées à la province Sud.

1- Conserver les ambitions malgré les contraintes

Compte tenu de la baisse annoncée des dotations fiscales et en raison d'une clé de répartition toujours aussi pénalisante pour la collectivité, la province Sud a décidé, pour 2021, de poursuivre les efforts engagés en 2020 et qui portent sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver puis de redynamiser l'investissement.

Il s'agit de permettre, dans le cadre de l'exercice des compétences de la province, la mise en œuvre des priorités de l'Exécutif, notamment la relance économique, la préservation du cadre de vie, la sécurité des administrés, l'éducation, la réussite et l'épanouissement de notre jeunesse.

- Le budget primitif 2021 s'est adapté aux nombreuses contraintes pesant sur la province et s'appuie en responsabilité sur les recettes dont la province devrait disposer.

Baisse de la fiscalité

-De répartition :

Les premiers éléments communiqués par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur le rendement attendu en 2021 traduisent une réduction de l'assiette nette de répartition de 11 %. Celle-ci se situerait, pour l'ensemble des collectivités, alors aux alentours de 98 milliards de francs contre 110 milliards de francs au titre de 2020. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2021 qui sera finalement présenté au 1^{er} trimestre souhaite trouver des leviers afin de faire évoluer cette assiette.

Néanmoins, dans l'attente et par mesure de prudence, **il est proposé d'inscrire une dotation de 25,46 milliards de francs au titre de la dotation globale reçue de Nouvelle-Calédonie.** La province Sud s'attachera à éventuellement ajuster ses dotations pour tenir compte des crédits votés par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie à son budget de répartition pour l'exercice 2021.

-Additionnelle :

Les estimations portent le rendement annuel 2021 **aux alentours de 6,53 milliards de francs.** Baisse de 10 % par rapport au BP 2020. Ces recettes ont peiné à retrouver un rendement régulier suite aux effets de la crise sanitaire. Néanmoins, il sera opportun de les ajuster en fonction de l'évolution des recouvrements effectifs.

- Le budget primitif 2021 est par conséquent plus serré en fonctionnement où un effort particulier est demandé pour contenir l'évolution des dépenses compte tenu des contraintes de l'année 2020. Cette révision du périmètre de fonctionnement est nécessaire pour préserver au mieux les missions principales de service public de la province Sud. Il s'accompagne des efforts de gestion engagés dès le BP 2020 pour moderniser et simplifier le service rendu aux usagers.

Pour permettre un effort d'investissement (10,32 milliards de francs), le budget de fonctionnement est en réduction de 12%.

2- La mise en œuvre d'engagements forts

- **Le nouvel exécutif souhaite faire progresser l'investissement pour favoriser la relance économique**

⇒ L'investissement (10,32 milliards, +7%) fait de la collectivité le premier investisseur public de Nouvelle-Calédonie. Après une année perturbée par la pandémie et les inquiétudes sur les recettes de reversement attendues avant que le prêt de l'AFD ne soit finalement mobilisé, les priorités en la matière concernent :

1. Le soutien aux communes et le développement du territoire (1,6 milliard) : participation pour le renforcement de la sécurité et de lutte contre la délinquance, aides à la gestion des déchets et de l'eau, lutte contre les pollutions, soutien aux aménagements urbains, aux infrastructures allouées à la jeunesse, aux sports et loisirs, participation aux travaux de confort thermique d'écoles.

2. L'habitat social et la santé publique (1,7 milliard) : poursuite de la politique d'aide aux familles avec le financement des aides à la pierre, attribués aux opérateurs sociaux pour des projets d'habitat social plus adaptés aux besoins des Calédoniens, aides à l'accession individuelle, ou rénovation de dispensaire (maison de santé de Vao, Thio, Bourail, Kaméré).

3. L'enseignement, les collèges et internats (1,7 milliard) : la sécurisation et la rénovation des 21 collèges continue avec l'installation de panneaux photovoltaïques, des équipements en matériel numérique, des travaux d'aménagement et d'équipements notamment des internats de La Foa et Bourail.

4. L'aménagement et l'environnement (1,3 milliard) : lancement des travaux de restauration écologique des sites dégradés par le feu et l'activité minière, participation à la création d'une zone d'activité dédiée aux initiatives de recyclage et de réemploi (Ecopole), encouragement à la sylviculture, gestion des déchets inertes.

5. Le réseau routier et l'amélioration des conditions de déplacement (1,6 milliard) : aménagement des routes, poursuite de la reconstruction d'un nouvel ouvrage à l'aval du pont de Thio, sécurisation de la route Petchekara, travaux d'éclairage, renforcement des réseaux sud, sécurisation des talus et renforcement des réseaux nord de la province, étude sur la desserte du sud Mont-Dore.

6. Le soutien aux initiatives (908 millions) : soutien à l'investissement au titre du Code des Aides pour le soutien de l'Économie (CASE), incluant le soutien au secteur impacté par la fermeture des liaisons internationales, l'adaptation de l'offre touristique, la mise en œuvre de la politique publique agricole provinciale et l'aide à la sécurisation de commerces. Poursuite de l'aménagement de la zone d'accueil des croisiéristes à l'île des Pins, équipement des stations agricoles provinciales.

7. Budget participatif (enveloppe de 270 millions) : qui permet aux administrés de proposer et de voter pour des projets d'intérêt général ou local ayant pour objectif d'améliorer leur quotidien. Un nouvel appel à projet sera lancé courant 2021.

• **Le nouvel exécutif doit réduire son budget de fonctionnement de 12 %. Il prend en compte :**

- ⇒ Les charges de personnel sont estimées à **19,6 milliards de francs** (baisse de 1,6% avec la poursuite du non-remplacement de 60 postes en 2021).
- ⇒ Une maîtrise du fonctionnement des services moyennant une nouvelle organisation et des économies sur la gestion générale (mutualisation des services, centralisation des moyens généraux, recours accru au numérique, simplification des dispositifs en s'appuyant sur la confiance dans la déclaration de l'usager). Ce budget de fonctionnement des services demeurera constant et aux alentours de **1,3 milliard de francs**.
- ⇒ Un périmètre d'interventions et de subventions ramené aux alentours de **12,6 milliards de F** (- 6,5 milliards de F par rapport à 2020). La révision des compétences outre les impacts budgétaires s'appuie sur une volonté que chaque acteur soit pertinent dans ses interventions. Ainsi, l'unification du régime de protection sociale évitera d'avoir 4 services (un dans chaque province et un à la CAFAT) qui font le même travail.

3- Le Budget primitif 2021 en chiffres

Pour l'exercice 2021, le budget primitif s'élève à 49,5 milliards de francs prenant en compte la très nette baisse de la fiscalité : - 3,5 milliards de fiscalité répartition et - 1,1 milliard de fiscalité additionnelle.

C'est un budget en réduction de 8 % par rapport au budget primitif de 2020 compte tenu des contraintes subies par la collectivité.

Répartition par section budgétaire

| budget primitif 2021 en millions XPF | Section d'investissement | | Section de fonctionnement | | Budget global | | |
|---|-----------------------------|---------------|------------------------------|---------------|---------------|---------------|-----|
| | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | % |
| 1 - DEPENSES | | | | | | | |
| Investissements | | 10 317 | | | 0 | 10 317 | 21% |
| Interventions et subventions | | | 12 650 | | 0 | 12 650 | 26% |
| Personnel et Elus | | | 20 944 | | 0 | 20 944 | 42% |
| Fonc des sces | | | 1 339 | | 0 | 1 339 | 3% |
| Mvts financiers | | | 1 131 | | 0 | 1 131 | 2% |
| Annuité 2020 | 2 550 | | 525 | | 0 | 3 075 | 6% |
| 2 - RECETTES | | | | | | | |
| Fiscalité de répartition | 1 490 | | 23 973 | | 25 463 | 0 | 51% |
| Fiscalité additionnelle | | | 6 530 | | 6 530 | 0 | 13% |
| Dotations de l'Etat | 2 930 | | 6 085 | | 9 015 | 0 | 18% |
| Dotations de la NC | 12 | | 2 265 | | 2 277 | 0 | 5% |
| Recettes des sces | 279 | | 650 | | 929 | 0 | 2% |
| Recouvrements divers | 196 | | 446 | | 642 | 0 | 1% |
| Emprunts | 4 600 | | | | 4 600 | 0 | 9% |
| Mouvements réels | 9 507 | 12 867 | 39 950 | 36 590 | 49 457 | 49 457 | |
| Mvts d'ordre | 6 979 | 3 619 | 1 540 | 4 900 | 8 519 | 8 519 | |
| Total | 16 486 | 16 486 | 41 490 | 41 490 | 57 976 | 57 976 | |

Ainsi, 53 % des crédits liés aux interventions et subventions (**12, 65 milliards**) sont mobilisés sur les secteurs de l'enseignement, de la santé et de la protection sociale.

Annexe

Avec ce budget primitif 2021, la province Sud réaffirme donc ses priorités concernant la sécurité des administrés, le soutien aux communes, aux initiatives ou encore l'aide aux populations les plus fragiles, la transition écologique ou l'épanouissement de la jeunesse. Quelques exemples concrets :

Sécurité :

- Augmentation du nombre d'auxiliaires de proximité (création de 11 nouveaux postes portant à 73 leur nombre.)
- Installation et augmentation de caméras de vidéosurveillance dans les communes (plus de 40 caméras à Nouméa).
- Aide pour l'augmentation d'équipements de sécurité en faveur des polices municipales.
- Formation des directeurs et enseignants à la sécurité
- Poursuite des aides à la sécurisation des commerces.

Logement :

- Valorisation des études effectuées afin d'adapter la politique de l'habitat en province Sud aux modes de vie des Calédoniens et répondre à des besoins spécifiques, en termes de qualité de vie mais aussi en fonction de la capacité des ménages à payer ces logements.
- Renforcer l'attractivité des parcs sociaux grâce au réaménagement de leur environnement et la lutte contre l'insécurité.
- Poursuite des aides individuelles à l'accession à la propriété

Enseignement :

- Maintien de l'effort de la province Sud pour la sécurisation et la rénovation des collèges.
- Programmes d'envergure sur le confort thermique des établissements scolaires en partenariat avec les communes.
- Nouvelle expérimentation de l'Environnement numérique de travail et du cartable numérique dans les collèges.

Soutien à la relance économique

- Poursuite de la dynamique engagée avec le bureau des investisseurs
- Développer des actions au travers d'une future maison de l'entrepreneur.
- Répondre aux attentes des chefs d'entreprise, former les entrepreneurs et accompagner financièrement des projets concrets.
- Création de filières spécifiques pour répondre à des logiques d'appels à projets.

Soutien aux initiatives

- Lancement en 2020 du premier budget participatif de la province Sud. 39 projets ont été retenus pour un montant total de 240 millions dont 200 millions financés par la collectivité.
- Ces projets variés s'inscrivent dans l'ensemble du champ de compétences de la province et sur tout son territoire.
- Leurs porteurs sont âgés de 7 à 77 ans, y ont participé des classes d'écoles primaires ou de collèges, des personnes retraités en passant par des associations diverses et variées.

Environnements :

- Poursuite des A2E (Aires éducatives environnementales) qui ont connu un bilan positif pour leur première année. Avec la participation de 20 établissements scolaires labélisés et plus de 300 jeunes sensibilisés à la préservation de l'environnement.

Agriculture :

- Refonte des axes stratégiques de la politique agricole.
- Chaque filière de production a des priorités d'investissements spécifiques.
- Des nouvelles priorités sont apparues nécessaires comme la mise en place d'une nouvelle gestion (dépenser mieux avec moins).
- Restructuration des services pour mieux suivre les investissements et pour offrir une meilleure réactivité dans l'offre des services aux exploitants, mais aussi des administrés.

Mission à la condition féminine :

- Poursuite des appels à projet offrant la possibilité aux associations ou entrepreneurs de promouvoir l'égalité Femme /Hommes à travers leurs actions de terrain.
- Aménagement d'un foyer pour les femmes victimes de violences conjugales.
- Ouverture des appartements relais pour les femmes victimes de violence avec tout l'accompagnement social nécessaire.

Culture - Jeunesse et Sport :

- Construction du foyer de l'enfance afin d'apporter aux jeunes un accompagnement plus adapté.
- Lancement du grand programme provincial de lutte contre les addictions des adolescents.
- Aménagement du site de Néméara afin d'accueillir des jeunes en difficulté qui ont été signalés par la justice.
- Accord et début des travaux de réalisation de l'Espace Culturel de Gouaro Déva valorisant le patrimoine culturel et végétal du site et sa population.

CONTACT PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74.